

2016-4079  
2017-03-21

Docteur Létal « bonne nuit » – insecticide professionnel contre les punaises de lits  
sur les tissus et le rembourrage

Utiliser seulement qu'un contenant du produit par ménage par année

Tue les stades exposés de fourmis, punaises de lit, grillons, cloportes, araignées, tiques sanguines, puces (adultes) et anthrènes des tapis (adultes)

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 29729 LPA

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE :

D-phénothrine 0,120 %

Pralléthrine 0,025 %

\*Butoxyde de pipéronyle, technique 0,580 %

\*\*Dicarboxymide de n-octylbicycloheptène technique 1,000 %

\*Équivaut à 0,48 % d'éther de (butylcarbityl) (propyl-6-pipéronyl) et 0,12 % de composés apparentés. \*\* MGK® 264, synergiste d'insecticide

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION



POISON



EXPLOSIF

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

CONTENU NET : 207 g

753146 AB Ltd. o/a ULTRASOL INDUSTRIES  
10755-69, Avenue  
Edmonton, Alberta  
Canada T6H 2C9  
1-780-432-6535

2016-4079  
2017-03-21

**MODE D'EMPLOI : LIRE TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'UTILISATION. NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ SUR LES MATELAS.**

Docteur Létal « bonne nuit » – insecticide professionnel contre les punaises de lits sur les tissus et le rembourrage contient un mélange d'ingrédients qui tuent les tiques, puces adultes et antrènes de tapis noires (adultes).

Docteur Létal « bonne nuit » – insecticide professionnel contre les punaises de lits sur les tissus et le rembourrage donne un effet de choc rapide et tue avec deux insecticides non résiduels très efficaces. À l'occasion, les puces adultes peuvent être présentes dans les endroits traités à cause d' animaux infestés ou elles peuvent apparaître à cause de larves ou pupes de puces préexistantes.

Docteur Létal « bonne nuit » – insecticide professionnel contre les punaises de lits sur les tissus et le rembourrage ne laisse aucune mauvaise odeur ou dégât poisseux et, si le produit est utilisé selon le mode d'emploi, ne laisse aucune tache pas les meubles.

Côntrole les insectes suivants au contact : Fourmis, punaises de lit, antrènes de tapis noires (adultes), grillons, puces (adultes), cloportes, araignées et tiques sanguines.

À UTILISER DANS LES: Appartements, automobiles, bateaux, caravanes, maisons, aires de repos des animaux de compagnie, véhicules récréatifs et aires d'entreposage. Ne pas utiliser dans les endroits où l'on manipule, entrepose ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents. NE PAS APPLIQUER dans le cadre d'un traitement généralisé. SEULE une application le long d'un périmètre, une application localisée ou une application dans les fissures et les interstices sont autorisées. Par « application le long d'un périmètre ou application localisée », on entend une application en bande large ou tout autour d'une pièce ou dans une petite zone (< 2 pi2/0,2 m2). On entend par « applications dans les fissures et les interstices » une application, au moyen d'une buse de précision, dans les fissures et les interstices où les organismes nuisibles se réfugient ou par lesquels ils peuvent pénétrer à l'intérieur d'un bâtiment. Pour ce qui est des meubles rembourrés, l'application du produit doit se limiter aux capitons et aux coutures ou être localisée

**TRAITEMENT À L'INTÉRIEUR :** Bien agiter le contenant avant l'utilisation. Diriger la buse de pulvérisation pour que le jet entre en contact direct avec les insectes et autres arthropodes.

**TRAITEMENT DANS LES FENTES ET FISSURES :** Tenir le contenant à 15 cm (6 po) des surfaces infestées. Appliquer à un rythme d'environ un mètre linéaire par 5 secondes.

**TRAITEMENT LOCALISÉ :** Tenir le contenant entre 60 et 90 cm (2 à 3 pi) des surfaces infestées. Appliquer en pulvérisation d'une seconde. Éviter de mouiller les tentures et les meubles rembourrés. Si vous utilisez le produit sur de la tapisserie de meubles délicate ou de couleur pâle des tentures ou sur du tapis, tester dans un endroit en retrait avant d'utiliser. Le contact avec le jet suffit pour tuer les insectes. Puisque ce produit doit être utilisé comme jet de contact pour le contrôle des parasites indiqués, la couverture du contenant pourrait varier. Selon les données de laboratoire, le contenu devrait couvrir de 3,4 m<sup>2</sup> (fourmis) à 14,6 m<sup>2</sup> (puces et tiques sanguines). Si vous utilisez le produit comme traitement localisé sur les meubles rembourrés ou les tapis/moquettes, ne répéter pas l'application plus d'une fois toutes les deux semaines.

**FOURMIS, PUNAISE DE LIT, GRILLONS, CLOPORTES ET ARAIGNÉES :** Traiter les parasites de manière localisée si vous en trouvez sur les tapis, les moquettes ou les meubles.

2016-4079  
2017-03-21

Traiter les fentes et fissures en plus des plinthes, des tablettes, des armoires, des placards et des endroits où vous voyez les parasites. Si vous utilisez le produit sur de la tapisserie de meubles délicate ou de couleur pâle, ou sur du tapis, tester dans un endroit en retrait avant d'utiliser. Pour les punaises de lit, il serait préférable de démonter le lit et de traiter les fissures, les joints et l'intérieur du cadre où vous voyez les punaises ou les endroits où vous soupçonnez leur présence (pourvu qu'il y ait raison de croire que vous avez une infestation de punaises de lit). **NE PAS TRAITER** les draps de lit. **N' UTILISER PAS** les articles traités avant qu'ils ne soient secs. **PUCES ADULTES ET TIQUES SANGUINES** : Utiliser des jets d'une seconde et pulvériser les puces et les tiques sanguines que vous voyez sur les tapis, les moquettes, les meubles rembourrés et toutes autres surfaces, en évitant la contamination des aliments et de la nourriture d'animaux. Traiter autour et sous les meubles si les animaux domestiques utilisent fréquemment ces aires de repos. Lorsque vous traiter les meubles rembourrés, soulevez les coussins et traiter sous les coussins et dans les coins enfoncés des meubles où les puces et les tiques peuvent se cacher. N' appliquer pas ce produit sur les animaux domestiques.

**ANTHRÈNES DE TAPIS NOIRES (ADULTES) (dermestidés)** : Pulvériser directement autant d'insectes que possible tout en essayant d'éviter de pulvériser les surfaces exposées des tapis, des tentures et des meubles rembourrés. Lorsque vous pulvériser les meubles rembourrés, pulvériser sous les coussins et sous les meubles, si possible. Traiter seulement l'envers des carpettes. Laisser sécher le traitement avant de remettre la carpeste en place. Traiter seulement les fentes et fissures des tablettes et des placards, les endroits sous les meubles, les fentes et fissures dans les plinthes où vous avez ou soupçonné la présence d'insectes.

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. GARDER TOUJOURS LES ENFANTS ET LES ANIMAUX LOIN DES SURFACES TRAITÉES.** Dangeureux si avalé ou absorbé par la peau. Contient du distillat de pétrole. Ne respirer pas les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver avec de l'eau chaude et du savon après l'utilisation. N' utiliser pas comme pulvérisation de pièce. Éviter toute contamination des aliments et des aliments pour animaux. N'utiliser pas dans des endroits commerciaux où l'on prépare ou transform les aliments. À la maison, vous devez couvrir toutes les surfaces et tous les ustensiles de transformation des aliments durant le traitement ou laver le tout en profondeur avant de les utiliser. Couvrir la nourriture exposée. Retirer tous les animaux domestiques et les oiseaux, et couvrir les aquariums avant la pulvérisation. Contenu sous pression. Garder loin des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne percer pas et n'incinérer pas le contenant. L'exposition à des températures de plus de 50 °C peut provoquer l'éclatement. N'utiliser pas ce produit dans ou sur de l'équipement électrique car il pourrait avoir un danger de choc électrique. N'utiliser pas ce produit sur les animaux.

**DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:** Toxique pour les organismes aquatiques.

**PREMIERS SOINS** : En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau et les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin

2016-4079

2017-03-21

immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

**ENTREPOSAGE** : Ranger dans un endroit frais, sec loin de toute chaleur ou flamme nue.

**ÉLIMINATION** : Ne réutiliser pas les contenants vides. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la soupape pour dégager toute la pression. Envelopper le contenant dans plusieurs couches de journaux et jeter avec les ordures ménagères.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.